

Plastiques

**Matières de base pour polyuréthannes —
Polyéthers****Détermination du taux d'insaturation**

E : Plastics — Basic materials for polyurethanes — Polyethers — Determination of non saturation level

D : Kunststoffe — Grundstoffe für Polyurethane — Polyäthern — Bestimmung des Anteils ungesättigter Verbindungen

Norme française homologuée par décision du Directeur Général de l'afnor le 20 novembre 1985 pour prendre effet le 20 décembre 1985.

Remplace la norme enregistrée de même indice de mai 1979.

AVANT-PROPOS

À la date d'homologation de la présente norme, des travaux sont en cours à l'ISO/TC 61 « Plastiques » sur la base de normes françaises.

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente norme a pour objet la détermination du taux d'insaturation des polyéthers pour polyuréthannes. Elle ne s'applique pas aux polyéthers activés (prémélanges).

Note : La méthode n'est pas applicable aux composés dans lesquels la double liaison est conjuguée avec des groupes carbonyle, carboxyle ou nitrile, ou lorsque la double liaison est désactivée par d'autres groupes ou éléments.

Elle est applicable sans difficulté à des produits dont la teneur en eau est inférieure à 0,1 % en masse.

La présence de sels minéraux, spécialement d'halogénures, peut consommer une partie du réactif et conduire en conséquence à des résultats par défaut.

2 RÉFÉRENCES

- | | |
|-------------|--|
| NF B 35-008 | Fioles coniques et fioles coniques à col muni d'un joint conique rodé. |
| NF B 35-301 | Burettes. |
| NF B 35-302 | Éprouvettes graduées cylindriques. |
| NF B 35-305 | Pipettes à un trait. |

